

Bienvenue DANS L'ACADEMIE !

SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS !



Tu arrives dans une académie...

qui accueille, comme chaque année, de nombreux/ses collègues.

« AU SEIN DE LA CGT QUI A FÊTÉ SES 130 ANS ET AVEC SES 600 000 SYNDIQUÉ.ES »

Notre syndicat porte une vision de l'école émancipatrice **à rebours des politiques réactionnaires** menées par les différents

gouvernements. Nous croyons à **une école qui permette à chaque élève de s'épanouir** et de trouver les ressources et l'accompagnement adaptés.

Au sein de la CGT qui a fêté ses 130 ans et avec ses 600 000 syndiqué.es **notre syndicat lutte au quotidien pour une transformation radicale de la société.**

Deuxième organisation représentative...

La CGT Educ' action syndique **l'ensemble des personnels de l'éducation nationale** : soit un personnel sur 40 dans notre académie.

« LA CGT EDUC' ACTION CRÉTEIL EST LA PREMIÈRE ORGANISATION CHEZ LES NON-TITULAIRES ENSEIGNANT-ES, CPE ET PSY EN »

Au niveau du second degré dans l'académie, la CGT Educ' action Créteil **est la première organisation** chez les Non-titulaires enseignant-es, CPE et Psy EN et **elle te représente dans toutes les instances** départementales et académiques représentatives.

Par nos mobilisations départementales, académiques ou nationales nous avons notamment obtenu ces dernières années :

- Des contrats d'un an pour les contractuel.les.
- Le non-redéploiement des assistantes sociales du 77
- Primes REP et REP+ pour tous les personnels
- Revalorisation de nos salaires notamment des entrant.es dans le métier malheureusement insuffisantes



NOS REVENDICATIONS :

Une revalorisation de nos salaires.

par une augmentation de la valeur du point d'indice à hauteur des pertes subies sur ces 20 dernières années.

Une réduction du temps de travail et De meilleures conditions de travail.

prenant en compte les conditions de managements et de santé au travail.

Des CDD de 3 ans minimum à court terme et la titularisation de tous les contractuel.le.s.

sans conditions de concours ni de nationalité, notamment avec un statut de catégorie B pour les AED et les AESH.

Luttons contre LA PRÉCARISATION DE NOS MÉTIERS !

Depuis plusieurs années,

nous constatons la **précarisation de nos métiers**. Cela passe par une baisse de notre qualité de vie mais aussi par la contractualisation massive de nos métiers, privant un plus grand nombre de personnels d'un statut de fonctionnaire et fragilisant ainsi leurs droits.

« LA CGT EDUC'ACTION REVENDIQUE UNE REVALORISATION DU POINT D'INDICE À HAUTEUR DES PERTES SUBIES DEPUIS PLUS DE 20 ANS »

Le point d'indice est le point sur lequel est calculé nos salaires. La CGT Educ'Action revendique une revalorisation du point d'indice à hauteur des pertes subies depuis plus de 20 ans (**entre 2002 et aujourd'hui la valeur du point d'indice a augmenté de 14% quand l'inflation sur la même période atteint plus de 47%**).

La CGT Educ'Action Créteil a mené de **nombreuses luttes ces deux dernières années pour les conditions de travail des personnels contractuels**. Nous avons été aux côtés de tou.te.s les AESH, les enseignant.es, CPE et Psy-En non-titulaires et AED. Nous avons, notamment, obtenu un guide complet à destination des chef.fes d'établissements assurant des droits pour les AED, qui n'existait pas avant. **Cette année, suite aux 250 réponses à notre questionnaire en ligne, nous avons organisé deux assemblées générales pour nous organiser afin d'obtenir des conditions de travail et de gestion dignes pour les personnels non-titulaires du second degré de l'académie !**

Malheureusement,

nous constatons que les moyens mis en oeuvre pour **les accompagner sont largement insuffisants**. Pour revendiquer une meilleure gestion et des moyens adaptés, **nous avons lancé un questionnaire pour tous les personnels non-titulaires enseignant.es second degré, CPE et Psy-En**.

Si tu es contractuel.le, tu n'es pas sans droits et la CGT Educ'Action Créteil est à tes côtés. **Nous sommes là pour t'accompagner dans tes relations avec le rectorat mais aussi pour t'aider à prendre tes fonctions dans les meilleures conditions**. Nous avons conçu un guide complet qui te permettra d'en savoir plus sur ton indice, tes possibilités de reclassement et les démarches à suivre, tes droits à la formation syndicale et comment contacter ton syndicat.

Pour rappel, la CGT Educ'Action revendique la titularisation de tous les personnels non-titulaire sans conditions de nationalité ou de concours !



Santé et sécurité au travail Que faire ?

Quels textes consulter pour connaître tes droits ?

Code du travail : chapitre 1er (obligations de l'employeur) –

Article L4121-1 Décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique.

Les outils et ressources à ta disposition

LE REGISTRE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (RSST)

Pour signifier **les cas de mise en danger** ou de risques en termes de sécurité et de santé physique ou mentale pour les personnels

LE REGISTRE DANGER GRAVE ET IMMINENT (RDGI)

Pour **signaler un danger présentant un risque accru et immédiat**. Il permet de mettre en place un droit de retrait.

LES ÉLU-ES F3SCT

Les représentant-es des organisations syndicales **siégeant et analysant les signalements liés à la santé réalisés par les personnels**.

LA MÉDECINE DE PRÉVENTION

Les médecins veillent à la **prévention de toute altération de la santé** des personnels et prennent les mesures nécessaires

LES ASSISTANTES SOCIALES ET LES GRH DE PROXIMITÉ

Les gestionnaires de ressources humaines **accompagnant les questions d'adaptation et d'évolution de carrière**.

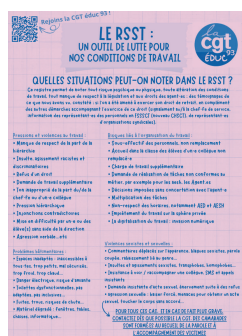
LE DISPOSITIF STOP DISCRI ET LA CELLULE D'ÉCOUTE ACADÉMIQUE

Des professionnels formés afin d'accompagner **les personnels en souffrance et/ou victimes de discriminations ou de violences**.



Manifestation 22 mai contre les mutations forcées dans le 93

Pour approfondir le sujet



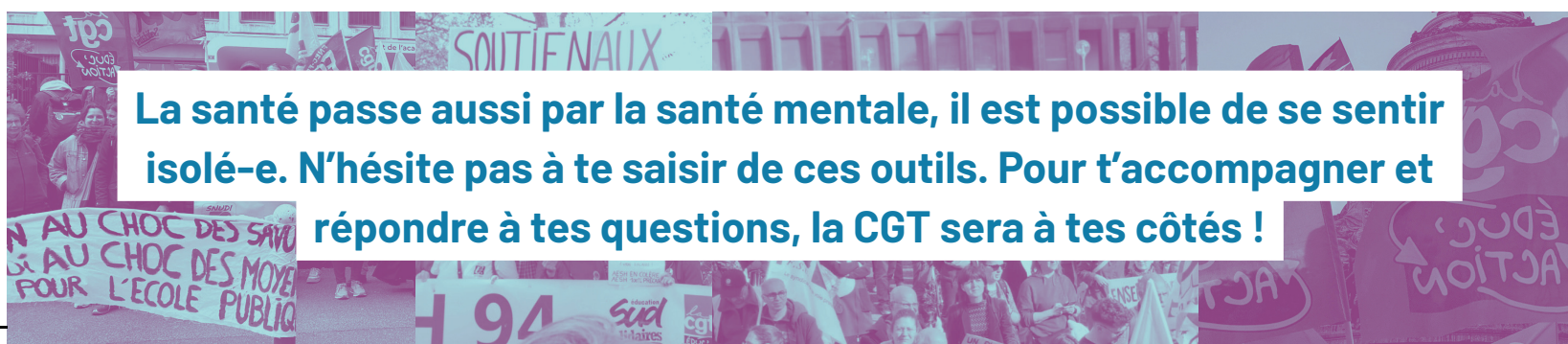
Un guide Rsst dispo ici



Une émission youtube dispo ici



La santé passe aussi par la santé mentale, il est possible de se sentir isolé-e. N'hésite pas à te saisir de ces outils. Pour t'accompagner et répondre à tes questions, la CGT sera à tes côtés !



Contacts et formations dans L'ACADEMIE

Formations syndicales

2026 - 2027

La CGT-Educ'action Créteil remet en place pour l'année 2025-2026 un plan de formation syndicale. Connaître ses droits, les faire respecter, lutter pour en gagner de nouveaux font partie des raisons d'être du syndicalisme. Ce plan s'adresse à tous les collègues. Il a vocation à les accompagner dans la compréhension de leurs droits et à fournir aux militant.es les ressources disponibles pour construire l'activité syndicale dans leurs établissements ou services.

La formation syndicale est un droit pour l'ensemble des personnels syndiqué.es ou non.

Chaque salarié.e a droit à 12 jours de formation par an.

La CGT Educ 77, 93 et 94 proposent également des formations, vous pouvez contacter votre syndicat départemental pour en connaître les dates.

Quelques exemples de formations disponibles

STAGIAIRES ET NEO CONTRACTUEL.ES

Le 9 Septembre 2026 de 16h à 18h en visio

Flasher pour
y accéder



MUTATIONS INTERACADEMIQUE

Jeudi 12 novembre 2026 9h30-17h

SANTE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Jeudi 19 novembre 2026 9h30-17h

Et encore bien d'autres formations
programmées dans l'année :

Luttons contre l'extrême droite

Lutter contre les VSS

La pédagogie comme outil de lutte...

Pour s'inscrire :



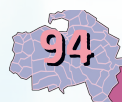
CONTACTS



15 rue Pajol,
77000 Melun
01.64.14.25.85
77@cgteduccreteil.org



9 rue Génin,
93200 Saint-Denis
01.55.84.41.02
93@cgteduccreteil.org



65 rue de Seine,
94140 Alfortville
06 49 12 27 88
94@cgteduc.fr

Nos liens :



Notre compte
insta !



Le guide
santé/sécurité
au travail



Notre site

**Elections
professionnelles
du 3 au
10 décembre 2026**
#jevotecgteduc

JE VOTE CGT



**LE TRI
+ FACILE**

